

LE COMBAT SYNDICALISTE



CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail

MAI 2017/N°423

2€

Souffrance au boulot : LE CHAGRIN TUE

Salarié-essouspression: l'oppression capitaliste à l'œuvre.



Luttes syndicales

- Éducation brune : leurre programme...
Discours, projets pour l'éducation : les extrêmes droites n'en manquent pas. P2&3
- Thales : la faute inexcusable qui a tué à Chevilly-Larue. P4&5

Ici et maintenant

- L'esprit accordéon. La négociation en entreprise après la loi travail et l'inversion de la hiérarchie des normes. P8&9
- Pénibilité : aux points où on en est. P10
- L'imaginaire tout puissant du capital. P11

Dossier

- Le travail, ça m'travaille, suite. P6 & 7

International

- Pays basque.
- Dakota.
- Guyane.
- Gwada. P14 à 19

Culture

- Armand Gatti : salut l'anartiste.
- Les anarchistes russes, les soviets et la révolution de 1917.
- Au bal des actifs. Demain le travail.
- « J'ai marché jusqu'à vous : récits d'une jeunesse exilée ». P20 à 23

Education brune : leurre programme...

Discours, projets pour l'éducation : les extrêmes droites n'en manquent pas.

Ultralibéral un jour, super-dirigiste le lendemain, « laïcité » chevillée au corps le matin, débordant « d'héritage chrétien » le soir, le discours du FN, qui incarne les différentes sensibilités nationalistes, adopte depuis des années la stratégie du caméléon. Sans vergogne et sans peur des contradictions. Tout l'art populiste de dire fort ce que « l'autre » est susceptible de vouloir entendre. Et peu importe qu'on ait dit le contraire dans la phrase précédente.

L'éducation ne déroge pas à cet empilement d'incohérences. Quelques grands axes d'un « projet éducatif » des extrêmes droites, aux antipodes de ce que devrait être l'école d'aujourd'hui.

■ Un projet rétrograde

Surfant sur de fausses évidences martelées par des polémistes peu scrupuleux d'exactitudes (Alain Finkielkraut, Natacha Polony, Jean-Paul Brighelli, etc.), ce projet « éducatif » se construit avant tout en regardant en arrière, en cherchant des modèles d'éducation dans un passé tronqué et revisité. Ainsi, l'école idéale serait celle d'hier, voire d'avant-hier. Le bon temps du « certifié », lorsque les jeunes en blouses savaient rester à leur place en tartinant les lignes de copie suivant le modèle d'un enseignant tout aussi sergent-major que les plumes utilisées pour écrire. Une école de la discipline, de l'obéissance, de l'ordre. Une école image d'Épinal idéalisée comme modèle d'une méritocratie républicaine que l'extrême droite de naguère vitupérait pourtant avec force car elle avait le tort d'être laïque et gratuite.

Mais l'histoire aime l'ironie. Ceux qui dénonçaient l'école comme trop « démocratique » deviennent

aujourd'hui les fervents défenseurs d'une institution qui, au milieu du xxe siècle, excluait plus encore que celle d'aujourd'hui. Le lycée ne s'ouvrait qu'à une minorité, qu'à une élite sociale qui pouvait ainsi se reproduire en toute tranquillité. Les autres devaient se contenter d'un minimum éducatif rendu acceptable par le plein-emploi et les perspectives de promotions que ce dernier offrait sur le moyen terme.

■ À rebours de l'histoire

Le contexte économique, culturel et technologique est aujourd'hui tout autre, avec des jeunes baignant dans des flux d'informations et de sollicitations contradictoires. La chasse aux papillons a fait place à celle aux Pokémons. Cela impose de prendre les élèves comme ils et elles sont, pas tel-les qu'on les imagine et de ne pas chercher dans le regret d'hier les recettes pour demain.

Et il ne suffit pas d'additionner les

consternantes déclarations d'une dynastie de politiciens d'extrême droite pour faire un programme éducatif... Qu'on ne s'y méprenne pas, chez les Le Pen, du grand-père à la petite-fille, du beau-fils à la grande fille, on se permet de dire tout et son contraire afin de ratisser le plus large. L'idéalisation de l'éducation d'hier n'a pas d'autre objet que de dénoncer et discréditer celle d'aujourd'hui, afin de lui administrer un remède absolu : la privatisation. C'est le rêve d'officines liées à l'extrême droite, SOS éducation, Fondation pour l'école (1) : la fin du service public d'éducation par l'instauration du « chèque éducation » (2), véritable outil d'atomisation d'un système scolaire qui, bien qu'imparfait, reste le seul garant du « vivre ensemble ».

Les extrêmes droites profitent du malaise et du manque d'investissement pour revendiquer des méthodes pédagogiques qui confinent au dressage, dénonçant syndicats, enseignant-es et pédagogues comme





responsables des échecs. Seule solution : une concurrence des écoles, des élèves, des enseignant-es, avec de plus grandes facilités pour les écoles privées et la mise à l'index de l'idéal d'une école pour toutes et tous !

■ Remettre l'école au pas...

Plus question d'émanciper l'ensemble des élèves, de les amener le plus loin possible. Un monde de compétition a ses « perdant-es » et ses « gagnant-es », ses « méritant-es » et des enfants « qui ne le sont pas ». Et tant pis si ce sont toujours les mêmes, il faut l'accepter comme une évidence, un fait naturel : il y a celles et ceux qui auraient certains dons et d'autres pas, des « manuel-les » et des « intellectuel-les ».

L'école n'est dès lors plus qu'un instrument supplétif de l'économie nationale. Il faut de la rentabilité, un retour sur investissement rapide et, dans cette logique, elle devient d'abord un coût.

Oublié le projet de société structurant. L'humanisme, même imparfaitement réalisé, d'une éducation émancipatrice, une Éducation nationale chargée de former des individus

conscient-es des enjeux de la société dans laquelle ils et elles vivent ! Il faudrait « mériter » l'éducation que l'on reçoit et si cela ne convient pas, l'apprentissage sera là pour celles et ceux qui n'arrivent pas. Peu important les raisons de leur échec. Peu importe que l'apprentissage n'ait jamais fait la démonstration de son efficacité. « Leur école » se veut une antichambre du marché du travail. Succursale à formater des producteurs et des consommateurs obéissants pour une élite économique libre de se perpétuer au milieu de dynasties de politiciens inamovibles.

« Vous trouvez que l'éducation coûte cher ? Essayez l'ignorance ! » déclarait Abraham Lincoln à celles et ceux qui lui reprochaient de vouloir investir dans l'école. 150 ans après, sa phrase conserve toute son acuité.

■ Organiser la riposte

Peut-on encore aujourd'hui avoir de l'ambition pour l'Éducation nationale? Le savoir, la culture, l'esprit critique restent-ils des piliers structurants de notre avenir? Comment la pédagogie doit-elle participer à

cette construction? Même si nos organisations continuent d'avoir des divergences sur certaines questions et priorités, sur la lecture de certains faits, elles restent persuadées qu'il n'y a pas d'enfant perdu d'avance, que l'éducation, la culture sont les vecteurs de l'émancipation humaine. Persuadées aussi, que c'est en donnant plus de poids à l'éducation, à l'école, en faisant confiance aux enseignant-es et aux élèves que l'on pourra relever les défis démocratiques, économiques et écologiques dont l'urgence n'est plus à démontrer. ●

*Intersyndicale Éducation Île-de-France
(CGT, CNT, CNT-SO, FSU,
SUD éducation) & Visa, Q2C*

(1) Fondation pour l'École & Espérance banlieues : proches de la Manif pour tous, ces ultra-libéraux du marché scolaire rêvent de créer un vaste réseau d'écoles privées hors contrat et prônent une pédagogie rétrograde.

(2) Projet néo-libéral, mis en place dans le Chili de Pinochet, qui donnerait la possibilité aux familles de financer l'école de leur choix, publique ou privée, afin de casser le service public. Porté par le FN jusqu'en 2007, c'est devenu la revendication scolaire des réseaux intégristes.



Directrice de la publication
Marie-Pierre Aiello
CPPAP N° 0618S06521 TGI N° 97/93

Rédaction
combat-syndicaliste@cnt-f.org
CS c/o CNT Stics 13
c/o 1 000 Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration
cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas

Abonnements
cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas
Impression sur papier certifié PEFC

Imprimerie Étoile
Za Sainte Anne 61190 Tourouvre
Le Combat syndicaliste sort en début de mois.
Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail.
Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress.
Merci à tou.tes !

Thales : la faute inexcusable qui a tué

Plus de sept ans après, la responsabilité de Thales dans le suicide d'une salariée est reconnue par la justice.

Le 23 octobre 2009, Michèle Morellec, 44 ans, salariée cadre de Thales Microelectronics (TMI) d'Ételles (Ille-et-Vilaine), met fin à ses jours à son domicile.

Un suicide après de nombreuses alertes des représentants du personnel qui ont fait remonter à la direction les plaintes de salariés subissant une dégradation de leurs conditions de travail. Les premières alertes formelles, en 2008, avaient été dirigées vers Frédéric Massa et Laurent Yvelin qui assument la direction de TMI, mais la pression subie par des salariés ne diminue pas ou se traduit par une mise à l'écart. En juin 2009, le CHSCT rédige une nouvelle alerte signée par l'ensemble des élus demandant l'intervention de la direction du groupe : sans plus de résultat. Puis l'inspection du travail impose en octobre 2009 une réunion extraordinaire du CHSCT dédiée aux risques psychosociaux, où un exposé précis établit la réalité du mal-être des salarié-es. Frédéric Massa ne participe pas à la réunion. Sa seule réponse : de nouvelles évaluations du stress. Frédéric Massa et Laurent Yvelin sont limogés quinze jours après.

Contactée par des membres du CHSCT, la famille de Michèle engage une procédure pour faire reconnaître l'origine professionnelle du suicide et démontrer la faute inexcusable de Thales. La CPAM égare le premier dossier, puis refuse de reconnaître l'origine professionnelle

Un lien travail-suicide évident

L'origine professionnelle du suicide de Michèle a paru évidente à la plupart des acteurs de l'époque, inspection du Travail, médecine du travail, CPAM, CHSCT, voire des membres du comité de direction de TMI. Même si la puissance du groupe Thales a malheureusement poussé beaucoup d'entre eux à invoquer leur devoir de réserve pour ne pas le dire publiquement. Pour mémoire, l'ordre du jour du premier CHSCT extraordinaire qui suit le décès indique : « *Suicide de Michèle Morellec : le CHSCT demande à ce qu'il soit assimilé à un accident du travail.* » Si la direction qui a délibérément refusé d'en tenir compte avait accepté de sortir de son déni, elle aurait pu économiser aux proches de Michèle les quatre premières années de la procédure. Sept ans après les faits, la responsabilité de Thales et sa faute inexcusable sont démontrées : nous avons accueilli avec satisfaction ce jugement du 17 mars.

du décès après une enquête trop partielle pour être incontestable. Le 27 septembre 2013, le Tribunal des affaires de sécurité sociale de Rennes reconnaît le suicide comme accident du travail, ce qui déclenche le versement d'une indemnité forfaitaire aux ayants droits. Le 17 mars 2017, le TASS reconnaît la faute inexcusable de Thales, ce qui ouvre la voie à d'autres indemnisations.

■ Mauvaise foi, déni, manœuvres dilatoires

Tenace, faisant traîner au maximum depuis le début, jouant l'épuisement en obtenant des reports d'audience, refusant toute conciliation, faisant traîner le plus possible la procédure, Thales annonce faire appel. Nouvelle audience à venir, donc nouveau délai...

À l'audience du 9 février dernier, Thales, pleine de mauvaise foi, a contesté le témoignage d'Anthony, à l'époque secrétaire du CHSCT, l'accusant même de faute professionnelle pour ne pas avoir suffisamment prévenu de l'état de détresse des managers ! Le juge demande pourquoi Thales n'a pas contesté le jugement de septembre 2013 reconnaissant le suicide comme accident du travail. Réponse de Thales : par grandeur d'âme !

■ La CFTC très chrétiennement absente

On se réjouit donc de ce résultat

Ils disent RPS, nous disons souffrance au travail.

La souffrance au travail touche majoritairement les salarié-es les plus engagé-es, les plus impliqués dans l'entreprise. Celles et ceux qui donnent sans compter mais n'obtiennent rien, qui pensent faire honnêtement leur boulot mais ne bénéficient jamais des opportunités, qui de par leur fonction de représentant-es du personnel fédèrent toutes les haines. Rappel tragique le 11 mars dernier : Édouard, délégué SUD Rail en gare Saint-Lazare se suicide en posant délibérément sa tête sur les rails au passage d'un train, lors de son dernier jour avant mutation disciplinaire vers une autre gare. Sanction prononcée pour un « regard menaçant » ! Pour ne pas se retrouver à choisir entre départ ou obéissance servile, ceux qui défendent vraiment vos intérêts ont plus que jamais besoin de votre soutien.

tat mais on se désole de l'attitude d'une partie des élus de TMI. Après, quelques « moulinets de poings », le représentant de la CFTC a indiqué dès novembre 2009 que sa confédération n'engagerait aucune procédure juridique, sous prétexte que Michèle n'a pas laissé de lettre accusant Thales. Pourtant, la CGT a participé au procès comme intervenant volontaire au nom de l'intérêt commun des travail-

leurs-euses et a gagné. Des représentants de la CFTC ont relayé la défense de TMI et dit ne pas comprendre pourquoi la famille « largement indemnisée » engageait une procédure. Pire, sollicité par la famille plusieurs mois après le suicide, un élu CFTC a répondu qu'il aurait pu l'aider mais que les preuves avaient malheureusement disparu dans le « crash » du disque dur de son PC portable... Mensonge ou incompétence ? Cette réponse a rajouté au désarroi de la famille de Michèle. Finalement, l'aide de la CFTC de TMI aura été nulle !

■ Représentants du personnel pensant collectif


Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le soutien des représentants du personnel d'un site Thales n'a rien d'automatique. La carrière professionnelle ou la volonté de maintenir de bonnes relations avec la direction pèse parfois plus lourd que le sens de la justice : après le suicide d'un

salarié de Thales Alénia Space, le CHSCT du site de Toulouse n'a été d'aucune assistance pour ses proches. Au point que l'aide que nous avons apportée dans le dossier de Michèle a exacerbé le sentiment d'injustice !

Cadres ou non, les salarié-es de TMI devraient donc se réjouir de savoir qu'il y a encore des représentants qui les soutiendront, eux ou leurs proches, coûte que coûte, face à la direction. On a pourtant le sentiment inverse au vu des résultats des dernières élections du CE. Après avoir obtenu les voix de 76 ingénieurs et cadres de TMI (plus des 3/4 des managers !) la CFTC s'y affiche comme LE syndicat des cadres, qui donnent du poids et de l'influence à des représentants qui estiment le préjudice du décès d'un salarié au niveau du coût d'une petite voiture d'occasion.

On comprend d'où sont nées des divergences entre élus, et la création de plusieurs sections syndicales. ●

Section CNT Thales Microelectronics.
<http://section-cnt-thales-etrelles.blogspot.fr/>
Contact : <nedortjamais@gmail.com>



Pour LE COMBAT SYNDICALISTE

Des questions de trésorerie menacent la parution de votre journal. Le Combat Syndicaliste, c'est le reflet et la voix de la C.N.T., le journal de ses syndicats, un trait d'union ; un journal qui n'existe que s'il est lu, vendu, distribué.

Vous êtes attachés à l'expression de notre courant syndical... Nous avons besoin de votre soutien, pour continuer à le diffuser dans la rue, les manifs, sur des stands et tables de presse ou en librairie...

**ABONNEZ-VOUS / SOUTENEZ
LE COMBAT SYNDICALISTE**

J'ai hyper mal au turbin (1)

Souffrance au travail, risques psychosociaux, burn-out, harcèlement... Une analyse du Groupe de réflexion sur la critique du travail de la CNT-RP.



Stress, irritabilité, comportements à risques, surconsommations et addictions (tabac, café, alcool, drogues « dures » ou « douces »), hyperactivité ou au contraire, état dépressif, perte de goût pour toute chose, difficultés à parler de ses problèmes à ses proches... On a tou-tes connu, de façon chronique, cyclique ou ponctuelle, ces moments qu'on cache avec une certaine pudeur sous des expressions comme « pas facile, au boulot, en ce moment. »

Prendre en compte cette souffrance en tant que syndicat est indispensable. Au moins pour nous protéger nous-mêmes de la casse des êtres humains par le monde du travail. La violence latente du monde du travail se manifeste comme une source de symptômes post-traumatiques. Cette prise en compte est souvent limitée si on s'arrête au droit du travail ou aux possibilités concrètes d'action.

Aider les autres travailleurs-euses à mettre le doigt sur ce qui les détruit, c'est aussi les aider à se retourner contre les bons coupables : les patrons plutôt que leurs collègues, voire les chomeur-euses, les immigré-es... et peut-être aussi les amener à nous rejoindre.

■ Le corps, le mental à la peine

Depuis une quarantaine d'années, les transformations de l'organisation du travail imposées par le patronat et les gouvernements successifs, n'ont pas eu pour objectif que d'assujettir un peu plus les travailleur-ses aux impératifs de la rentabilité économique.

Les spécialistes de psychopathologie du travail ont dévoilé les répercussions dans ses différentes dimensions, sur la santé mentale des travailleurs-ses dans le public et le privé. La dégradation des conditions de travail, les contraintes organisationnelles et leurs conséquences néfastes sur la santé et la vie des salarié-es ont été mises en évidence dès les années 1980 par le psychiatre-psychanalyste Christophe Dejours : la « souffrance au travail » est un concept de la psycho-dynamique du travail qui cherche à comprendre ce que vivent les salarié-es en lien avec leur travail. La souffrance devient pathogène quand le sujet ne peut plus l'oublier ou s'en distraire grâce à des défenses, qui peuvent être individuelles comme l'auto-accélération (défi personnel) visant à rendre

supportable la monotonie et la répétitivité de la tâche. Les défenses collectives adoptent des pratiques de dédramatisation, par exemple l'auto-dérision. Elles peuvent aussi affirmer une identité « masculine », « dure au mal », un déni de la vulnérabilité associé à un mépris de ceux qui incarnent la fragilité. Pour Dejours, conjurer cette souffrance requiert de mobiliser les ressources individuelles de l'intelligence et de la personnalité mais également celles de la coopération et du collectif.

Ce qui implique d'élaborer un univers de représentations et de conduites partagées qui opposeront un déni de réalité à ce réel qui fait souffrir. Malheureusement, les défenses résistent mal à un retour brutal de la réalité, accident, conflit, licenciement...

■ Le boulot à s'en rendre malade

Les formes récentes du management attribuent aux travailleurs-ses une certaine autonomie dans les procédures de travail, mais l'intensification croissante du travail en réduit l'ampleur. Les nouvelles organisations exigent donc plus des salarié-es, qui doivent désormais faire preuve



que leur direction le définit, d'adhérer aux objectifs patronaux et d'accepter avec loyauté de se dévouer à leur service. Avant, les conflits au travail prenaient la forme de protestations collectives pour défendre sa dignité de travailleurs-ses et contre l'exploitation.

de l'initiative qu'on leur refusait hier. Mais leur énergie, étroitement canalisée, ne peut pour autant se déployer librement car l'entreprise, n'offrant pas les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, ce sont les travailleurs-ses qui doivent puiser dans leurs ressources les plus personnelles pour répondre aux exigences de productivité et de qualité.

De plus, la formalisation croissante des organisations multiplie les normes quantitatives et les standards de qualité et favorise le contrôle du travail des salarié-es. Le contrôle doit aussi son extension à des innovations managériales spécifiques pour évaluer le travail qui conduit les salarié-es à se sentir plus que jamais responsable de leur travail.

Enfin, jusque dans les années 1980, les travailleur-ses étaient largement animé-es par la conviction d'un antagonisme de classe avec leur employeur. On exige désormais d'eux de s'identifier à leur emploi, tel

L'individualisation systématique de la gestion des travailleurs-ses et leur mise en concurrence dans le contexte menaçant du chômage de masse, a confiné les salarié-es dans le périmètre de la rentabilité de leur entreprise pour laquelle ils-elles s'épuisent. Imposant la flexibilité des horaires, l'intensification du travail et le renforcement des contrôles, la nouvelle organisation induit les risques psychosociaux pour les travailleurs-ses.

Après l'intérim, la généralisation



des CDD, stages, contrats aidés et autres « formes particulières d'emploi », les années 1990 ajoutent la précarisation du travail liée et l'injonction de la « flexibilité » s'accompagnent de conditions de travail plus mauvaises que celles des autres travailleurs-ses. Même avec un CDI, les salarié-es des entreprises sous-traitantes, où s'orchestre la dissimulation des risques, sont particulièrement exposé-es ●

Groupe de réflexion sur la critique du travail de la CNT-RP

Le travail, un danger tripal

L'étymologie latine du mot « travail » contient déjà la souffrance, le tripalium désignant un instrument de torture. Les rapports entre souffrance et travail ne sont toutefois pas de cause à effet. Ce sont les situations où le rapport à l'organisation du travail semble bloqué, où les personnes n'espèrent plus ni allègement des contraintes, ni retour à une situation plus normale, supportable. Le travail étant le lieu de rapports de domination et de luttes antagonistes, la souffrance y est donc largement déterminée. Mais invisible, subjective, elle ne peut s'objectiver. La souffrance n'est pas pathogène tant que le travail même désagréable, garde du sens pour les travailleur-ses.

L'esprit accordéon

La négociation en entreprise après la loi travail et l'inversion de la hiérarchie des normes.

Pour gagner de nouveaux droits et faire céder l'employeur, le rapport de force collectif est plus que nécessaire. Suite à un conflit, grève ou démonstration de force (débrayage, pétition), la négociation d'un accord garantit de nouveaux acquis pour les temps à venir. En dehors des conflits sociaux, les revendications légitimes des salarié-es pouvaient se négocier avec l'employeur au moment des NAO (négociations annuelles obligatoires) ou des négociations de révision d'accords antérieurs. Fini, tout ça.

■ Compromis comme promis

Nouvelle donne avec la loi travail et ses décrets : la culture du compromis et la confiance entre salarié-es et patronat fait désormais la part belle au syndicalisme d'accompagnement ou de collaboration de classe.

Le principe de faveur qui garantissait le meilleur des accords existant en fonction de la hiérarchie des normes est mis à mal par l'importance donnée désormais à l'accord conclu au sein de l'entreprise entre partenaires sociaux. Ces accords d'entreprises permettant de déroger au Code du travail et aux conventions collectives, le rapport de force doit désormais s'organiser entreprise par entreprise, ce qui créera des dissensions entre salarié-es d'un même secteur et donc un dumping sur les salaires et conditions de travail. Diviser pour mieux régner...

■ Accords selon représentativité

Ces accords d'entreprises sont négociés par les délégués syndicaux mandaté-es des syndicats représentatifs, ou à défaut par les représentant-es des salarié-es élu-es au Comité d'entreprise (ou à la DUP ou les DP, suivants les cas).



La validité de ces accords est liée à la représentativité des syndicats, selon les résultats obtenus au premier tour des élections CE (ou de la DUP ou DP). Chaque pourcentage obtenu sera pris en compte pour établir un accord « majoritaire » au sein de l'entreprise.

Concrètement, pour qu'un accord soit validé, il faudra que les signataires représentent plus de 50 % des suffrages exprimés en faveur d'organisations représentatives au premier tour des élections des titulaires. Si un accord n'est signé que par des syndicats représentant 30 %, ces syndicats peuvent faire valider leur accord en consultant les salarié-es via référendum.

■ Les pièges du référendum

Consulter le personnel sur les sujets qui le concernent peut passer pour une bonne idée. Pourtant, bien des éléments risquent de faire pencher la balance dans le sens de la compétitivité et du sacrifice des conditions de travail des salarié-es : les conditions d'emploi, la menace économique de fermeture de l'entreprise en raison de la conjoncture etc., les bobards

au chantage à l'emploi, la promesse de primes à la réussite, à l'accroissement de rentabilité. Les syndicats ont généralement une vision globale de la situation de la branche et de l'économie en général, ce que n'ont pas des salarié-es vulnérables subissant la pression de l'employeur. Et sous des charges de travail de plus en plus lourdes, difficile de prendre du recul : on charge la mule pour quelle ne pense pas à autre chose qu'à sa tâche à accomplir.

Un référendum sur un accord qui ne concernerait qu'un corps de métier ou que les salarié-es d'un service est possible : tous les salarié-es voteraient sans distinction, impacté-es par l'accord ou non, avec le risque réel de voir des salarié-es voter contre leurs collègues. Il y a donc la possibilité d'échelonner le grignotage des acquis services par services, accord après accord, avec l'aide de syndicat minoritaire pour mieux diviser les salarié-es. D'où l'importance du score électoral dans les négociations collectives à venir pour toute la durée du mandat, soit quatre ans dans la plupart des cas.

La possibilité de conclure un ac-



cord de méthode préalable fixant les limites temporelles, les conditions et le cadre de la négociation doit avoir pour but de garantir la loyauté et la légitimité de l'accord finalisé.

■ Accords à rallonge

S'ils existait des exceptions, notamment en matière de salaire ou d'égalité professionnelle homme/femme, la loi travail permet désormais de modifier la périodicité des négociations obligatoires par un accord. Quels que soient les sujets, un accord peut allonger le calendrier de négociation obligatoire de deux ans, passant ainsi à trois ans la négociation annuelle, à cinq ans pour les négocia-

tions triennales, et sept pour les quinquennales. La fameuse NAO perd ainsi son caractère annuel si un accord conclu rallonge les délais de négociations aux limites que permet la loi travail.

En absence de syndicat, une négociation entre employeurs et élus CE (ou DUP ou DP selon la taille de l'entreprise) est possible. Pour valider un accord, la loi travail supprime l'obligation d'approbation par la commission paritaire de branche. Du coup, le patron peut s'arranger avec des élu-es et conclure ce qu'il veut, comme cela l'arrange, sans se soucier d'être retoqué par un rappel aux accords de branche ou au Code du travail.

Que ce soit les accords de groupes, interentreprises, de branches, etc., les mécanismes de représentations sont quasi similaires. S'il peut être moins avantageux que ces accords plus larges, l'accord d'entreprise primera pourtant. L'enjeu des droits des salarié-es ne se joue plus désormais face à un Ministère du travail mais entreprise par entreprise. Une façon de morceler les luttes et de diviser les salarié-es en développant la jalousie entre entreprises différentes et concurrentes. L'arrangement « maison » est donc renforcé. Reste à organiser un large mouvement pour rétablir a minima la hiérarchie des normes, et pourquoi pas un nouveau code du travail où l'employeur aurait complètement disparu... ●

Fred P.,
secrétariat aux affaires juridiques.

Formation commune

Devant se réunir de concert pour négocier, les représentants de l'employeur et des salarié-es peuvent, grâce à la loi travail, désormais bénéficier en commun d'une formation au dialogue social, financée en partie par le fonds paritaire de financement des organisations syndicales et patronales, et initiée par le Ministère du travail. Quid de l'antagonisme de classe et des divergences d'intérêts capital/travail ? Le risque de professionnalisation des acteurs de la négociation et donc d'experts syndicaux permanents faisant ami-ami lors des négociations ne va pas dans le sens des intérêts des salarié-es. D'autant qu'en cas d'accord défavorable aux salarié-es signé par des syndicats arrangeants avec le patronat, la sanction par un vote ne pouvant s'exprimer que tous les quatre ans, il est de plus en plus important de bien réfléchir pour quel syndicat on vote pour éviter la douche froide. Investir les sections syndicales et participer aux AG est le meilleur moyen de faire qu'un syndicat et ses représentant-es au sein des négociations ne se fassent corrompre par l'employeur. Un syndicalisme autogestionnaire comme le notre reste une garantie de représentation des intérêts des salarié-es, par des décisions prises collectivement en AG, au sein de la section syndicale, voire à l'occasion des heures d'informations mensuelles.

Maigre carotte

Il est prévu un petit cadeau aux syndicats pour toutes ces négociations : les délégués syndicaux bénéficient de quelques heures de délégation en plus pour mener à bien leur mission. Selon la taille de l'entreprise: 12 heures par mois (entre 50 et 150 salarié-es), 18 h jusqu'à 500, et 24h au-delà. C'est bien maigre pour éviter les écueils et pièges tendus par le patronat armé de DRH et de consultants à plein temps pour mieux duper les syndicalistes négociateurs, et bien évidemment les salarié-es.

Pénibilité : aux points où on en est

Compte pénibilité : n'en faites pas cadeau au patron !

J'écris cet article pour Luigi qui depuis 25 ans ne s'habitue pas à se lever à 4 h du mat, Thomas qui a fait un burn out, Jacques qui a donné deux doigts à la machine. J'ai changé les prénoms mais les gars avec qui je tafé se reconnaîtront ! Depuis une semaine ça parle du compte pénibilité sans trop savoir ce que ça cache.

Depuis 2015, les trimestres pendant lesquels vous avez exercé une activité officiellement pénible vous rapportent des points. Vous pouvez dépensez ces points quand vous aurez envie, en échange de temps partiel et de périodes de formation, sans perte de salaire et partir jusqu'à deux ans plus tôt à la retraite.

■ Dix critères de pénibilité

Quatre critères de pénibilité sont pris en compte depuis 2015, dont le travail de nuit et le travail « répétitif ». Six autres sont ajoutés depuis 2016, dont la manutention de charges lourdes, le bruit, les températures extrêmes, les postures pénibles, l'exposition aux produits chimiques (critères retenus à consulter sur le site www.preventionpenibilite.fr, onglet <salarié>, puis <les facteurs de risque>). Les RPS (risques psycho-sociaux) ne sont pas du tout évoqués. Ce qui ouvre la voie à de futurs combats.

Le combat d'aujourd'hui est de forcer les patrons à reconnaître la pénibilité de notre travail, même discutable : dans la plupart des cas des critères objectifs existent. Mais parce que l'employeur rechigne toujours à payer des charges supplémentaire pour chaque salarié-e au poste « pénible ».

COMPTES PÉNIBILITÉ



■ Un peu de répit à la clef

L'avantage immédiat pour nous, qui subissons des conditions particulièrement inhumaines : gagner un peu de répit. Chaque trimestre de travail avec un facteur de pénibilité octroie quatre points, et huit pour deux facteurs. Les 20 premiers points sont obligatoirement consacrés à la formation professionnelle (il faudra que ça change). Puis on peut utiliser 10 points par trimestre à un mi-temps sans réduction de salaire (2 ans maximum). Enfin utiliser également 10 points par trimestre pour partir en retraite avant l'âge (2 ans maxi). Le nombre de points étant limité à cent, il faut choisir entre les 2 ans à mi-temps ou partir en retraite deux ans en avance. Un gars de 50 ans qui cumule deux facteurs peut partir à 60 ans.

■ Pas de cadeau au patron

C'est très peu par rapport à la férocité du travail. Mais il ne faut pas faire aux patrons le cadeau de ne pas s'y intéresser. Sur le site www.preventionpenibilite.fr, on peut activer son espace personnel et vérifier ainsi si le patron a déclaré la pénibilité depuis 2015 (ou appeler le 3682).

Un fois ce droit activé, il faut aller plus loin : faire reconnaître les RPS, la pénibilité ressentie (chaleur, humidité...), la station debout prolongée (dans la vente par exemple). Et un jour faire reconnaître que tout emploi salarié est pénible par essence : se lever à pas d'heure pour aller enrichir des actionnaires et gagner juste de quoi survivre, c'est même plus que pénible. C'est insupportable ●

Jean-François Stics 59

L'imaginaire tout puissant du capital

En forgeant des désirs imaginaires, le capital ne fonde aucun réel.

Sur le plan conjoncturel, on attribue la crise au capital financier qui ruine le capital productif créateur d'emplois. Au plan structurel, la crise du capital est liée à l'existence même de la plus-value. Du fait du profit, le prix de vente d'un produit est supérieur au salaire versé qui, ainsi, ne peut plus acheter toute la production. D'où surproduction-chômage, c'est la crise.

Pour en sortir, le capital doit créer un nouveau marché productif créateur d'emplois. Il invente donc un nouveau « besoin », en fait un nouveau désir imaginaire, pas forcément réel. Le seul but du capital n'est pas l'être humain, mais le capital lui-même s'accroissant sans cesse par la plus-value.

La plus-value est le toujours plus de l'avidité narcissique où, dans une conduite addictive, l'argent se fait drogue dure avec accoutumance et dépendance, pour une satisfaction immédiate du désir. Avec le système de classes, le manque est pour l'autre. Toute-puissance de la pensée narcissique, l'autre n'est qu'un objet manipulable sans existence propre. La propriété est le fantasme de posséder le corps de la mère en exclusivité.

En période de crise, le désir imaginaire est sollicité pour pro-



duire-consommer toujours plus, tandis que le besoin réel n'est pas satisfait faute de moyens financiers. Cette dissociation reproduit celle du stade originnaire de la psyché.

Chez le nouveau-né, la psyché ne reconnaît pas comme sien le corps, perçu comme extérieur, dissociation psyché-corps, dualité esprit-corps. Avec la fusion bouche-sein (ou biberon), le moi retrouve son unité psyché-corps. Le besoin réel, satisfait, la bouche se sépare du sein. Mais pour l'imaginaire, la perte du sein est vécue comme une perte du moi. Face à cette angoisse de néantisation, le désir imaginaire veut maintenir la fusion bouche-sein, à l'encontre du besoin réel. C'est la dissociation entre désir imaginaire et besoin réel.

Vol de l'histoire des salarié-es, l'argent tout puissant se veut origine et fin de tout, tel un dieu. Or c'est le travail qui crée les richesses, pas le capital. La lutte du travail contre le capital est la lutte du réel contre l'imaginaire tout puissant.

L'argent se veut le représentant

de tout, mais ce n'est pas un signifiant. Un euro, on ne sait pas de quoi il s'agit. Si on dit le café est bon, on connaît l'objet et son usage. Idéologie dominante, la société ne serait qu'un marché, la relation un rapport marchand et l'existence réduite au statut de marchandise avec son prix comme pseudo individualisation. Avoir remplaçant l'être, le capital ne fonde aucune identité. La crise du capital vient révéler cette perte d'identité, à l'origine du délire d'identité pure du fascisme.

L'aliénation s'ajoute à l'exploitation et la domination. Le capital, tel le sein tout puissant, colonise notre inconscient, conditionne nos pulsions. Le moi doit se séparer du sein pour se percevoir comme distinct de l'autre. Pour sortir de l'aliénation et se lier au réel, le désir imaginaire doit faire le deuil du fantasme de toute-puissance. Le plaisir est dans le réel, à distinguer de la jouissance imaginaire. Mais le réel, c'est aussi le déplaisir, le manque, l'autre. Cette prise de conscience suppose le savoir à sa propre mort qui réactualise l'angoisse de néantisation de la perte du sein au stade originnaire. L'unité psyché-corps, imaginaire-réel est dans l'individu et fonde l'identité dans le réel. ●

Jean Monjot, CNT Santé Social

Pays basque

En Euskal Herria, le combat continue

Le 8 avril 2017 est une date historique pour tout Basque luttant pour la libération nationale et sociale de son peuple mais aussi pour tout internationaliste solidaire des peuples en lutte.



Le 20 octobre 2011, E.T.A. annonçait sa décision de mettre fin à son activité armée commencée à la fin des années 1950 pour faire tomber le régime franquiste et poursuivie contre les héritiers du dictateur fasciste. Pour autant, le conflit n'a pas disparu. D'abord, parce que les causes de ce conflit sont toujours présentes, en premier lieu la nécessité impérieuse pour le peuple basque de voir son droit à l'autodétermination reconnu. Ensuite, parce que les États français et espagnol ont continué à mener une lutte contre une organisation « terroriste », ce qui leur permettait de bafouer sans retenue les règles du droit international, leurs propres lois et d'ignorer, et le mot est faible, les droits humains.

Depuis cette date, la seule violence politique en Euskal Herria est bien celle du capitalisme et de l'impérialisme.

Si E.T.A. s'est engagée sur la voie du désarmement, les États français et espagnol ont tout fait pour empêcher un désarmement ordonné et vérifié par des représentant.e.s de la communauté internationale. Ainsi, des membres de la commission de vérification qui avaient reçu des armes et des munitions neutralisées des mains des membres d'E.T.A. en janvier 2014 ont été convoqués par l'Audience Nationale, tribunal spécial héritier du Tribunal d'Ordre Public franquiste. En décembre 2016, des membres de la société civile basque ont entrepris à Louhossoa, au Pays basque nord, la neutra-

lisation d'une partie de l'arsenal d'E.T.A. Elles et ils ont été arrêté.e.s par la police française et, bien que remis en liberté, sont encore poursuivi.e.s. Ces dernier.e.s sont devenu.e.s les premiers « artisans de la paix ». Face à cette situation de blocage, E.T.A. a décidé de confier son arsenal à la société basque, le 8 avril, avec la participation de représentant.e.s de la communauté internationale, de la Ligue des Droits de l'Homme et de la plupart des organisations politiques du Pays basque.

Si le peuple basque a un dicton bien connu : « *jaiak bai ! borroka ere bai !* » (« la fête oui ! la lutte aussi ! »), le 8 avril 2017 n'était pas un jour de fête pour les milliers de personnes réunies à Bayonne. Il n'y

avait pas les traditionnelles « txosnas » (stands), pas de boissons ni de musique.

Ce jour, E.T.A. a transmis la géo-localisation de trois tonnes et demi d'explosifs, des détonateurs, des munitions et d'armes aux « artisans de la Paix » qui ont ensuite remis ces documents aux représentant.e.s des institutions basques et à la justice française. Cette dernière a alors dépêché des équipes de démineurs pour prendre possession des armes.

E.T.A. n'est donc plus une organisation armée. Pourtant, il subsiste une violence armée : celle des forces répressives des États français et espagnol qui nient le conflit politique en réprimant les militant.e.s qu'ils désignent comme terroristes.

Cependant, le 8 avril, pour la première fois depuis longtemps, le gouvernement français a commencé à s'engager dans une voie différente. Bien sûr, le premier

ministre français a réaffirmé la collaboration judiciaire et policière entre les deux États. Mais la réponse de la justice française à l'initiative des « artisans de la paix », contre l'avis des autorités de Madrid, ouvre la possibilité d'envisager un règlement des questions en suspens, en premier lieu le sort des prisonnier.e.s politiques. Il s'agit maintenant de poursuivre et d'amplifier la mobilisation afin de continuer à isoler le gouvernement espagnol et sa politique de vengeance.

À la tribune de cet immense rassemblement populaire, chaque intervenant.e s'est exprimé.e en basque, en anglais, en français et en espagnol. L'accent a été mis sur la nécessité du rapprochement immédiat des prisonnier.e.s au Pays Basque et la libération immédiate des prisonnier.e.s gravement malades. Des milliers de voix se sont élevées pour crier « Presoak Etxera ! » : « Les prisonnier.e.s à

la maison ! ». Près de 340 prisonnier.e.s politiques basques, dont 75 dans l'État français, sont encore dispersé.e.s en application de la politique pénitentiaire décidée par Madrid et Paris pour punir encore davantage les prisonnier.e.s mais aussi leurs proches. Depuis 2011, au lieu de s'être assouplies, les conditions de détention se sont aggravées. Un exemple : le refus de libération d'Oier Gomez, incarcéré dans l'État français, en phase terminale d'une grave maladie. Aujourd'hui, un des enjeux essentiels est la libération des prisonnier.e.s politiques basques.

Quand un peuple lutte pour sa liberté, comme aujourd'hui le peuple basque, les formes peuvent être différentes selon la situation mais le combat ne cessera pas jusqu'à la victoire finale.

Ainsi, cette journée du 8 avril ne marque pas la fin d'une lutte devant mener à la conquête du droit à décider de son avenir, de construire une société ancrée à gauche, euskaldun (bascophone), internationaliste et féministe. ●

*Maité
GT Europe*

Congrès d'IP à Poznan



Début avril la CNT-f était invitée à Poznan au Congrès de Inicjatywa Pracownicza (IP), organisation membre de la Coordination Rouge et Noire comme la CNT-F. En pleine croissance IP, revendique 1700 adhérents et de nombreux syndicats dans les secteurs hospitaliers ainsi que dans la construction et la culture. Cette dynamique de développement s'est reflétée dans la teneur des débats et des motions et notamment dans la création d'unions régionales, élément de coordination qui n'existait pas jusqu'ici. IP a également décidé d'adhérer à la nouvelle AIT en construction suite aux rencontres de Bilbao en vue de refonder l'AIT. ●

Dakota

Soutenir le combat des amérindiens contre le projet d'oléoduc Dakota acces pipeline (dapl) dans le Dakota du Nord.

La tribu des Sioux est mobilisée depuis plusieurs mois pour défendre sa terre et pour préserver la qualité de l'eau qui est utile à l'alimentation de la population. Ce combat se mène contre Energy Transfer Partners (ETP), l'entreprise qui pilote la construction d'un oléoduc de 1885 kms qui acheminera du pétrole de schiste jusqu'en Illinois. Plusieurs campements ont été organisés pour regrouper les opposants à cette construction qui menace de pollution l'eau consommée par les Indiens. Symbole de cette résistance le campement de Standing Rock mis en place en avril 2016.

Lettre d'informations et de solidarité avec le mouvement syndical et social du continent américain. Numéro 2. Printemps 2017.



Photo par Indigenous Rising Media

Outre ces actions conduites sur le plan local, régulièrement des manifestations de solidarité ont lieu dans différentes villes du pays. Cette opposition des Amérindiens se fonde sur les risques que comportent ce projet sur le plan écologique et sur le fait que la décision a été prise en violation de différents traités fédéraux, mettant ainsi en cause « ... le bien-être économique,

environnemental et le patrimoine culturel de la tribu... ».

■ L'offensive étatique et policière

Le président Obama avait suspendu le projet sans demander expressément son arrêt, recherchant un hypothétique trajet alternatif. Trump, 4 jours après son investiture, a relancé la démarche. Il n'est pas inutile de préciser que l'homme d'affaires

Trump possède des actions dans Energy Transfer Partners. Cette décision constitue le motif de l'action policière sur le terrain, action qui n'a d'ailleurs jamais totalement cessée, voir l'incarcération en octobre 2016 de Red Fawn, opposante active à l'oléoduc.

Le 22 février 2017 les forces de répression sont intervenues sur la réserve de Standing Rock pour détruire ce centre de la résistance indienne et procéder à l'évacuation du camp. Un véritable quadrillage policier et militaire a été mis en place, regroupant des Rangers du Parc National, les forces de l'ordre du Sheriff local, les membres de la Patrouille des Autoroutes, ceux de la Garde Nationale du Dakota du Nord. Plusieurs personnes ont été



Photo de Red Hawk, militant amérindien

arrêtées. Mais d'autres points d'ancrage du combat demeurent actifs comme les campements de Sacred Stone, Cheyenne River et 7ème Génération.

La lutte se poursuit également sur le terrain juridique où plusieurs recours ont été déposés.

■ Actions internationalistes contre les banques impliquées dans le projet

En effet plusieurs banques de différents pays participent au financement de la construction de cet oléoduc sans tenir compte des impacts négatifs au niveau de l'environnement. Le 2 février la banque néerlandaise ABN AMRO a décidé la rupture de sa collaboration avec ETP, démarche similaire adoptée par l'établissement suédois NORDEA.

En France quatre banques sont impliquées dans le financement de l'oléoduc : la BNP Paribas, le Crédit Agricole, la Société Générale et Natixis, qui, ensemble, participent à un prêt à hauteur de 2,5 milliards de dollars. À la suite de l'élection de Trump, Natixis a prêté à nouveau 75 millions de dollars et le Crédit Agricole 35.

■ Agir au nom de la solidarité internationaliste contre l'oléoduc

La CNT ne saurait demeurer indifférente à ce combat qui possède des enjeux essentiels : à qui appartiennent les territoires ? À ceux et celles qui y vivent et y travaillent ou aux spéculateurs, aux actionnaires qui impulsent des projets destruc-

teurs tant sur le plan humain qu'écologique ? Cette lutte répond comme en écho à l'action des Zadistes

qui s'opposent à l'implantation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes à Nantes, mouvement de résistance qui pose les mêmes questions. Aussi convient-il de soutenir la lutte des Amérindiens, et pour cela plusieurs possibilités, proposées par CSIA-NITASSINAN :

- Faire un don en ligne qui servira à la défense juridique des manifes-



photo Red Fawn Fallis

tants-es du camp :

<https://fundrazr.com/campaigns/d19fAf>.

- La nation sioux lakota de Standing Rock, de Sacred Stone Camp a besoin que les informations concernant la lutte soient relayées le plus largement possible. Pour cela consulter régulièrement le site : www.csia-nitassinan.org/.

■ Agir contre la répression orchestrée par l'État américain

Le 27 Octobre 2016 la militante Oglala Lakota Sioux, Red Fawn Fallis, a été arrêtée à la suite d'une descente policière dans le Treaty Camp 1851, au cours de laquelle le camp a été saccagé et des personnes âgées molestées. 140 personnes ont alors été arrêtées. Une seule n'a pas été libérée : Red Fawn. Alors que cette

militante était plaquée au sol des coups de feu ont été tirés et elle est accusée de s'être servie d'une arme. Les vidéos démontrent le contraire. Il s'agit d'une nouvelle opération de manipulation policière, pratique traditionnelle aux USA, identique à celle qui ont conduit à l'incarcération d'un autre militant de la Cause Indienne, Léonard Peltier qui croupit en prison depuis 41 ans.

Red Fawn lors de l'intervention policière aidait des protecteurs de l'eau, blessés par des balles de caoutchouc ou des gaz lacrymogènes. Son véritable crime est d'être une militante conséquente des droits de l'homme, une organisatrice de la lutte de la nation Oglala Lakota Sioux. Elle risque 20 années de prison.

Il est donc nécessaire de se mobiliser pour exiger sa libération :

- En premier lieu l'on peut soutenir cette mobilisation en participant à la collecte financière en faisant un don :

<https://www.generosity.com/fundraising/free-red-fawn> .

- Libération de Red Fawn, protectrice de l'eau, incarcérée dans le cadre de la mobilisation contre la construction de l'oléoduc DAPL à Standing Rock !!

Contre la violence étatique et policière solidarité sans frontières !!! ●

Groupe de Travail Amérique
Secrétariat International de la CNT.
america@cnt-f.org

Pour se procurer la Lettre d'informations et de solidarité avec le mouvement syndical et social du continent américain, numéro 1, consacrée à la lutte pour la libération de Mumia Abu Jamal incarcéré depuis plus de 35 ans dans les prisons américaines : écrire à CNT SI Groupe de Travail Amérique SI CNT 33 rue des Vignoles 75020 Paris ou par courriel : america@cnt-f.org

Guyane

Guyane: 4 avril 2017, marche pacifique sur le CSG (Centre Spatial Guyanais) depuis le rond-point de la Carapa à Kourou. Pose d'une sculpture (poing fermé en bois) sur le rond-point, symbole de la lutte guyanaise.

Le CSG, fleuron de l'aérospatiale européenne, basé sur un territoire qui accuse un retard phénoménal dans de si nombreux domaines (éducation, sécurité, accès à l'eau et à l'électricité...).



Communiqué de solidarité avec la lutte du peuple guyanais

Aux racines du mal : les pratiques colonialistes de l'État.

Depuis le lundi 27 mars la Guyane est paralysée par un mouvement de grève générale illimitée fédéré par l'Union des Travailleurs Guyanais -UTG - qui regroupe 37 syndicats et le collectif « pou dékolé la Gwiynn ». Ce mouvement de lutte est puissant, déterminé, touchant les entreprises, les écoles, les hôpitaux et s'exprime par une participation active des travailleurs/ses, chômeurs/ses qui bloquent les routes, le port et l'accès au Centre Spatial de Kourou.

La CNT soutient cette grève et souligne que cette colère ne tombe

pas du ciel, elle est le résultat de pratiques colonialistes menées par l'État français depuis des décennies. Hormis la base spatiale de Kourou, enjeu stratégique, les pouvoirs publics sont indifférents à la réalité sociale vécue par le peuple guyanais : près de 25% de chômeurs/ses, manque d'écoles, de lycées, d'hôpitaux, une population qui est à 60% sous le seuil de pauvreté.

Là où il y a oppression il y a résistance et l'action actuelle des travailleurs/ses est significative : les grévistes n'attendent rien de la prochaine échéance électorale, ils ne

comptent que sur le fait de prendre leur destinée en mains, par la lutte.

La CNT soutient ce mouvement, exige la satisfaction des revendications mis en avant par l'U.T.G. , et salue l'auto-organisation de la grève, condition pour éviter toute récupération politicienne à des fins boutiquières et électoralistes.

La CNT dénonce les pratiques colonialistes en vigueur en Guyane, porteuses d'exploitation et d'oppression pour le peuple guyanais. ●

Secrétariat International de la CNT.



Gwada

Lettre du secrétariat international de la CNT au ministre de la Justice

À M. Jean-Jacques Urvoas
Garde des Sceaux – Ministre de la Justice Paris le 07/04/2017
13 Place Vendôme
75042 Paris
Copie : UGTG.

Objet : Cessation de la répression antisyndicale contre L'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (U.G.T.G.) et son Secrétaire Général Eli DOMOTA.

Monsieur le Garde des Sceaux,

Notre organisation syndicale a été informée des pratiques policières et judiciaires conduites en Guadeloupe depuis plusieurs années, en particulier depuis le mouvement initié par le LKP en 2009, collectif au sein duquel l'U.G.T.G. était fortement impliqué, à l'encontre de cette organisation syndicale et de son secrétaire général, Eli DOMOTA. En octobre 2016, celui-ci est l'objet d'une plainte « pour violences en réunion » déposée par un cadre de BMW, son procès est prévu le 31 mai 2017 à Pointe-à-Pitre.

Nous tenons, par la présente, à dénoncer ces attaques qui visent à bâillonner une organisation dont le véritable crime est d'être à la pointe des mouvements sociaux qui se développent régulièrement en résistance aux agressions patronales et étatiques qui frappent le peuple guadeloupéen.

Nous dénonçons cette répression orchestrée par le patronat local, les licenciements de plusieurs syndicalistes de l'U.G.T.G. par BMW témoignant de cet acharnement à l'encontre d'une organisation qui refuse de renoncer à son combat.

Cette répression s'inscrit dans la continuité de la criminalisation du mouvement social mise en place ces dernières années et particulièrement lors du mouvement contre la Loi Travail, comme à l'encontre des syndicalistes de Goodyear, par exemple.

Aussi, solidaire de combat de l'U.G.T.G., notre organisation syndicale, la Confédération Nationale du Travail, vous demande d'agir pour le respect de la liberté syndicale qui implique la reconnaissance du droit de s'organiser en toute indépendance vis-à-vis du patronat et de l'État.

Nous demandons l'arrêt des poursuites en cours contre l'U.G.T.G en la personne de son Secrétaire Général Eli DOMOTA et la réintégration des travailleurs licenciés par BMW.

Dans l'attente de votre réponse, recevez l'expression de nos salutations syndicalistes autogestionnaires.

Pour le Secrétariat International de la CNT.
Raphaël Romnée

Depuis de nombreuses années, la CNT travaille en solidarité avec des structures syndicales et associatives se revendiquant de la lutte des classes et de l'émancipation. Cette solidarité est prise en charge par le Secrétariat International, composé d'adhérents de toute la confédération et représenté par des mandaté-e-s, désignés par le congrès confédéral tous les deux ans.

Le développement des relations internationales reste d'abord un travail de base, mené par les syndicats et les militant.es eux/elles-mêmes. Le Secrétariat International apporte les conditions nécessaires pour que ces relations puissent se renforcer ; il ne s'agit en aucun cas de définir une tendance politique quelconque, mais de devenir l'expression de la solidarité internationale de tous les syndicats de la CNT.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

La solidarité internationale telle qu'envisagée par la CNT ne prend pas la forme d'un soutien de type « humanitaire » : nous sollicitons autant nos contacts dans les luttes syndicales que nous menons qu'ils le font pour leurs propres luttes.

Cette solidarité passe également par une veille permanente des événements liés aux droits sociaux des travailleurs-euses et à la qualité de vie de chacun dans les pays dans lesquels nous avons des partenaires.

FORMES D'ACTIONS

- * Signature de textes collectifs engageant la solidarité envers l'organisation demandeuse
- * Rassemblements de solidarité
- * Rencontres formelles avec ces organisations ou collectifs, en France ou ailleurs, afin de nouer des contacts et de nous former mutuellement
- * Association au projet général d'une organisation ou association
- * Missions sur le terrain pour établir de nouveaux contacts, maintenir les anciens, connaître la réalité du terrain, apporter notre soutien et nous former sur d'autres formes de lutte
- * Rencontres de branches. Lorsque nous recevons ou envoyons une demande de solidarité, nous nous efforçons de mettre en contact les branches d'industrie équivalentes (éducation, santé, BTP etc.).

COMPOSITION DU S.I.

Le Secrétariat International est divisé en groupes de travail (ou GT) recouvrant des régions plus ou moins étendues du globe : Palestine, Afrique, Amériques, Océanie & Europe. Pour visualiser ce travail, vous pouvez consulter le site du Secrétariat International <http://www.cnt-f.org/international>

Confédération Nationale du Travail
Secrétariat International
33, rue des Vignoles
75020 Paris

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.

Bureau confédéral
5, place des charrons 57000 Metz
06 52 17 93 54 mél : cnt@cnt-f.org

1 Alsace

Union régionale
CNT c/o Lucha
y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX
1 09 52 91 12 14
alsace@cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36,
rue Sanche-de-Pomiers,
33000 Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT
Aquitaine, BP 80099,
33704 Mérignac
Culture Aquitaine 36,
rue Sanche-de-pomiers,
33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicat intercorporatif
CNT de Saône-et-Loire
BP 3, 71290 Cuisery
interco71@cnt-f.org
06 01 22 17 94
Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers-
Courlis

**5 Bretagne et
Pays de la Loire**

Union régionale CNT
BP 30423, 35004
Rennes CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

259, rue de Bourgogne,
45000 Orléans
interco.45@cnt-f.org

**7 Champagne-
Ardennes**

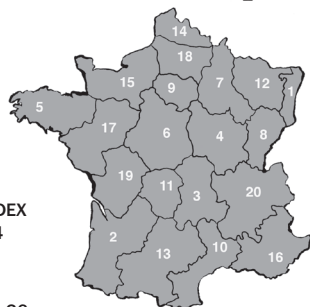
Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121,
25014 Besançon CEDEX
cnt-doubs@cnt-f.org
Syndicat intercorporatif
CNT Jura BP 98,
39140 Bletterans cedex

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles,
75020 Paris
01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org



**10 Languedoc
Roussillon**

Union régionale CNT
BP 90256, 6 rue d'Arnal
30000 Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle
5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord Pas-de-Calais

Picardie
Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02,
14460 Colombelles Syn-
dicats CNT Seine- Mari-
time BP 411, 76057 Le
Havre CEDEX Syndicat
CNT Eure
interco27@cnt-f.org

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Conso-
lat 13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord Pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

Une solidarité art de vivre

L'Autre Côté de l'espoir, Aki Kaurismäki, 1h38, en salle.



Les migrants rencontrent parfois des « gens bien ». En Finlande, le syrien Khaled croisera bien la route d'abrutis fachos, mais surtout celle de gens d'une générosité sans faille, même s'il sont apparemment un peu froids comme les décors des quais, des bureaux et des bistrotts. Papiers arrangés, travail en marge du cadre légal, hébergement discret, ils le reçoivent comme un frère. Comme dans *Welcome* de Philippe Lioret avec Vincent Lindon en 2009. Mais la force de ce film

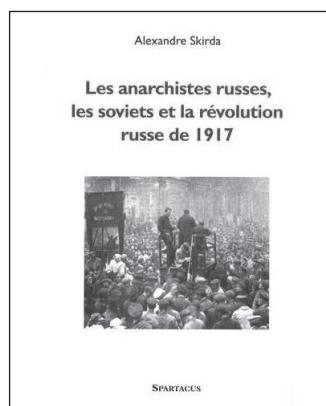
d'Aki Kaurismäki n'est pas là. C'est son écriture, son cinéma sobre et décalé, coloré et dépouillé, qui rend si attachant ce décor un peu désuet mais ancré dans le présent, et cette solidarité où l'actualité d'Alep en sang, sous les bombes, surgit dans un journal télévisé. Le réalisateur ajoute ironie, humour absurde et poésie. Sans effets spéciaux, sans ostentation, s'attachant aux visages burinés, aux musiciens de rue et au blues qui s'écoule, électrique, mélancolique. Comme



Le Kid de Chaplin traitant avec légèreté de la misère, de la débîne et de la débrouille. Cet autre côté de l'espoir est un film social, pétri d'humanité, servi comme une fable, avec tendresse et drôlerie. Un antidote au désespoir montrant la solidarité comme une évidence. ●

Nico, Intercos Nantes

Le bolcheviks contre les communs libertaires paysans



Les anarchistes russes, les soviets et la révolution russe de 1917.

Alexandre Skirda
éditions Spartacus,
348 p. 19€.

Le dogme léniniste, l'historiographie communiste et les analyses marxistes ont soigneusement entretenu l'idée que les soviets d'abord, puis le pouvoir soviétique ensuite ont dû légitimement s'opposer à une paysannerie russe réactionnaire, qu'il fallait soumettre et même réduire pour assurer l'hégémonie du prolétariat et sa dictature éclairée. Même si ce prolétariat a vite été remplacé par le parti tout puissant. Au début du XXe siècle, la paysannerie est numériquement bien plus nombreuse que la classe ouvrière des villes, et ça ne cadrerait pas avec les schémas marxistes. Alexandre Skirda montre que dans les campagnes subsistaient sous le tsarisme des formes d'organisation démocratiques et égalitaires de la Russie ancienne pourtant réputée la plus despotique des nations d'Europe. On y découvre un paysan traditionnellement rebelle à l'autorité, aux seigneurs et aux juges. Au XVIIe siècle, des paysans devenus esclaves ont mené le long de la Volga une révolte de serfs, au nom de « Terre et liberté », précédant le mot d'ordre



« tierra y libertad » du libertaire mexicain Ricardo Flores Magon, repris en Espagne par une revue catalane à la fin du XIXe jusqu'à 1939, organe de la Fédération anarchiste ibérique. Le règne du tsar Nicolas 1er a subi l'affront de 556 soulèvements de serfs. En trois quarts de siècle, on compte plus de 2000 « troubles agraires » qui sont en fait des émeutes paysannes.

La commune rurale d'Ukraine avait des formes d'assemblées libertaires, le mir ou obchtchina, genre de communisme primitif, reliquats autogérés à l'échelle du village de l'époque féodale d'avant le servage, salués par Kropotkine dans « L'Entraide ». On y réglait les affaires communes, là où la terre est propriété collective. Décisions à l'unanimité, fonctionnaires élus par les paysans, délégués révocables... Pour l'auteur, la création des soviets lors de la première révolution russe de 1905, puis lors de cette de 1917, est en filiation directe avec ces formes d'autogestion paysannes ancestrales. Skirda lorgne même vers les dissidents religieux groupés en mouvements communautaires niant

les autorités du clergé et les dogmes (dix millions pour le seul groupe des « Vieux-croyants » en 1860).

Les bolcheviks ont mis en avant la figure des koulaks, érigés en ennemis de classe, présentés comme paysans riches quand ils ne possédaient en fait que quelques vaches, un tracteur parfois. Ces communautés paysannes ont été broyées, exterminées, réprimées par les bolcheviks qui ont mené l'offensive de criminalisation sanglante de leurs opposants. L'État centralisé contre les communes, au nom de la victoire durable de la révolution russe si vite bureaucratifiée. Le scénario est connu, reproduit contre le Poum et les anarchistes dans l'Espagne révolutionnaire à partir de 1937...

La moitié de l'ouvrage compile une petite anthologie d'autres textes, commentaires, d'Emma Goldman à Rudolf Rocker, témoignages et manifestes. L'auteur a poursuivi sa plongée dans les milieux anarchistes en butte à l'autoritarisme bolchevik avec *Kronstadt 1921, soviets libres contre dictature de parti*, chez le même éditeur (376 p, 23). ●

Nico, interco Nantes



Survie en mode mineur

« J'ai marché jusqu'à vous : récits d'une jeunesse exilée » un film de Rachid Oujdi.



« *E*t bon week-end à tous ! » pourrait être le titre de ce documentaire qui suit les mineur-es étranger-ères isolé-es. Le réalisateur Rachid Oujdi a arpenté une année les rues de Marseille avec sa caméra, en compagnie de jeunes étranger-es seul-es, questionnant aussi les travailleur sociaux.

Le constat est simple et tragique : le département (qui gère l'aide sociale à l'enfance) ne met pas les moyens nécessaires pour protéger (ainsi que le lui ordonne la loi) les enfants en danger dans les rues. En ce moment-même, une centaine d'enfants étrangers isolés, sont sans protection, ni toit, ni repas.

Sur de grandes tablées, des enfants de tous âges et toutes origines partagent deux fois par semaine un goûter ou un petit déjeuner... La semaine finie, l'éducatrice s'écrie gentiment : « *À lundi et bon week-end à tous !* ». Et ces enfants sans placement se retrouvent dehors, sans endroit où dormir ni manger. Bon

week-end !

Dans sa grande hypocrisie, l'État français s'engage à « protéger » mais n'accompagne pas financièrement cet engagement.

Arrivé en France par des routes incroyables faites de violence, de famine, de mort, un enfant étranger rescapé ne trouve à l'arrivée que des promesses non tenues et des attermoissements. Pas de place.

Autour de la gare fermée, dehors, là où dorment les mineurs, on leur propose un duvet...

Autre scène du film : deux enfants afghans, 16 ans, 13 ans, ont passé une nuit dehors et retournent le lendemain demander l'aide à laquelle ils ont droit. Pas de places. Outrepassant son rôle, l'éducatrice fait appel au réseau militant grâce auquel ils auront un toit pour la nuit. La situation d'incurie est telle que l'État repose tranquillement sur le travail des ces mêmes militant-es poursuivi-es en justice pour « aide à l'entrée et au séjour irrégulier d'un

étranger ».

Ces enfants-là ne peuvent compter que sur un travailleur social un peu conscient et qui se démerde, ou subir à l'inverse un directeur de Centre Médico-Social d'un village provençal qui se cache derrière un prétendu « abus de minorité » pour fermer la porte. C'est pas son boulot, c'est pas la loi, mais c'est ainsi.

En termes choisis, on ne parle pas d'« enfants » mais de « mineurs », ça déshumanise un peu plus, évite de s'attendrir et masque la réalité. Les mêmes mots de l'oppression évoquent « flux migratoires », « variables d'ajustement », « quotas ». Une psychologue sociale parle ainsi de « projet migratoire » avec sérieux et non sans gentillesse : les mots des marchands de travail réajustés.

Ce film, c'est un peu l'inverse de « Un paese di Calabria », l'accueil chez nous en France n'est pas à l'ordre du jour, même si des militant-es (que le film n'évoque, hélas, que par allusion) s'activent, organisent des réseaux, font des maraudes là où se réfugient pour la nuit ces enfants étrangers, les placent chez d'autres militant-es, ouvrent des squats (que l'ASE utilise aussi parfois) et essaient de forcer les portes des foyers.

Ce film* est une bonne base de discussion sur le sujet et pourquoi pas d'organisation de la résistance. ●

Mpl, Stics13

* visible en ligne : www.lcp.fr/emissions/275151-recit-dune-jeunesse-exilee-jai-marche-jusqua-vous

À lire également l'échange avec Anne du RESF Marseille <https://marsactu.fr/dialogue-croise-sur-les-mineurs-isoles-etrangers-tout-le-monde-sen-fout/>



Gatti l'errant, ma parole

Armand Gatti est mort le 6 avril 2017, à l'hôpital Begin de Vincennes.



Gatti, prénoms Dante, Sauveur, est né le 26 janvier 1924 à la maternité de l'hôpital de Monaco. Fils d'Auguste Gatti, balayeur et de Laetizia Luzona, femme de ménage.

Armand Gatti, c'est le journalisme qui lui a voulu ce prénom, mais Dante il est resté, aussi. Avant, il fut Don Qui, résistant, arrêté, évadé, parachutiste.

Il fut journaliste, au Parisien Libéré, reporter couronné par le Prix Albert-Londres en 1954, puis à Paris-Match et d'autres journaux.

Il fut auteur, dramaturge, metteur en scène. Quelques uns des titres de son théâtre : *Le Crapaud buffle*, *Le Poisson noir*, *La Vie imaginaire de l'éboueur Auguste G.*, *Chant public devant deux chaises électriques*, *Les Treize soleils de la rue Saint-Blaise*, *Le Cheval qui se suicide par le feu*, *Rosa collective*, *La passion du général Franco*, *Le chant d'amour des alphabets d'Auschwitz*, *le Cinécadre de l'es-*

planade Loreto, *Didascalie se promenant seule dans un théâtre vide*, *Le couteau d'Evariste Galois*.

Il fut réalisateur de films, consacré avec le premier, *L'Enclos*, à Cannes en 1961, ignoré dès le second, *El Otro Cristobal*, tourné à Cuba. Suivirent *Le Passage de l'Ebre*, en Allemagne, et *Nous étions tous des noms d'arbres*, en Irlande du Nord.

Et Gatti se fit écrivain public, vidéaste, nomade, du Brabant Wallon à Montbéliard, de Ris-Orangis à Strasbourg, en passant par Toulouse, Marseille, L'Isle d'Abeau, Avignon, Genève, Besançon, Lyon, etc.

Il prit le chemin de la Parole errante pour une longue marche dans la traversée des langages et la physique quantique. N'en finira plus d'explorer Les sept possibilités du train 713 en partance d'Auschwitz.

De Gatti, Henri Michaux disait à leur première rencontre : « Depuis vingt ans parachutiste, mais d'où diable

tombait-il ? » La question reste ouverte.

Gatti est à jamais dans l'espace utopique que ses mots ont déployé, celui où le communard Eugène Varlin croise Felipe l'Indien, où Rosa Luxembourg poursuit le dialogue avec les oiseaux de François d'Assise, où Antonio Gramsci fraternise avec Jean Cavallès, Buenaventura Duruti avec Etty Hilsum, Auguste G. avec Nestor Makhno. Gatti, si on ne le sait déjà, on le saura bientôt, est l'un des plus grands poètes de notre temps et des autres. ●



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

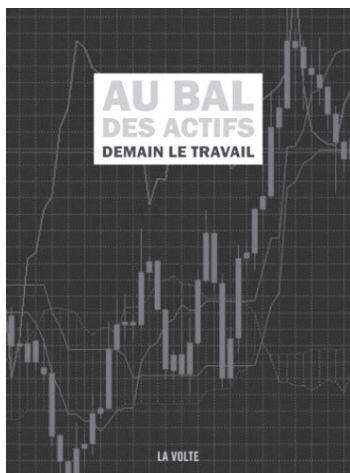
DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE ! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

Le travail qui vient

Quand la science-fiction s'invite dans le débat social



Au bal des actifs. Demain le travail. textes réunis par Anne Adam, éd. La Volte, <https://lavoite.net> 624 pages, 20 €

Ce livre et cette maison d'édition en général renouent avec la science-fiction dans ce qu'elle a de meilleur, celle qui interroge le présent en rêvant, ou cauchemardant, les futurs possibles. Regroupant plusieurs auteurs contemporains* des littératures de l'imaginaire, ce recueil plonge au cœur d'un des sujets les plus actuels du moment : le travail.

À chaque nouvelle son style, son approche, son point de vue. Ça foisonne, loin de l'image d'une science-fiction sclérosée qui ne fe-

rait que raconter de belles histoires de vaisseaux spatiaux et de guerres intergalactiques. Ici, l'on passe de la concision rude et acerbe de Catherine Dufour et Stéphane Beauverger (qui ouvrent le recueil comme une claquette magistrale) à la poésie insurgée d'Emmanuel Delporte ou L. L. Kloetzer. On navigue entre l'humour provocateur de David Calvo et l'ironie mordante de Norbert Merjagnan, entre les réflexions utopiques lumineuses d'Alain Damasio et celles, plus sombres mais jamais définitives, de Karim Berrouka. On s'aventure dans la hard-science philosophique de Kitty Stewart pour s'évader ensuite dans l'onirisme réaliste et grinçant de Iuvan ou la psychologie acide de Li-Cam. On s'instruit, on pense et l'on s'amuse enfin dans le labyrinthique jeu de la dystopie communarde que nous

offre le créateur/prolétaire Léo Henry.

Jusqu'à la postface (im)pertinente de Sophie Hiet, scénariste de la série *Trepalium* diffusée sur Arte, qui nous apporte quelques armes plus théoriques.

La démonstration est ainsi faite que la science-fiction est une littérature à part entière**, loin du divertissement de seconde zone où l'on cherche parfois à la cantonner. Car il y a de la forme, mais aussi du fond. L'exercice demandé était brûlant d'actualité : « Le travail qui vient : thème majeur de nos sociétés occidentales, enjeu canonique des élections présidentielles, première cause de mouvements sociaux lors de la Loi El Khomri et de dossiers dans la presse. Et si la fiction s'en mêlait à son tour ? »

Entre disparition et retour au

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas*

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

ABONNEMENT GRATUIT →

Une bonne partie de l'équipe de *Au Bal des actifs*. Demain le travail fera l'ouverture le vendredi 23 juin du festival de la CNT région parisienne, à la Parole errante, à Montreuil. Les éditions La Volte auront une table avec leurs publications sur les trois jours. Une manière de commencer par le futur la déclinaison du thème choisi cette année pour ce festival, « Travail en révolution(s) ».

plein-emploi, ces écrivains de science-fiction prennent parti. Lorsque les éditions La Volte lancent, le 1er mai 2016, en pleine ébullition de « Nuit Debout », l'appel à textes qui conduira au présent recueil, les ambitions levées pour les auteur-es sont claires : dans un monde aux mutations espérées et redoutées à la fois, anticiper et projeter les devenir possibles du travail.

Et le résultat est à la hauteur. Le travail est bien questionné, disséqué, interrogé, dans son présent et son avenir, ses souffrances et ses savoir-faire humains, ses résistances ou

ses oppressions. Souvent sombres, parce qu'elles sont à l'image de notre époque, ces nouvelles n'en oublient pourtant pas l'utopie, la grève, les syndicats ou la lutte, la répression comme l'aliénation. Loin des pathétiques sentences prémâchées et sans âme des discours dont on nous abreuve quotidiennement à coups « d'experts » économiques, politiques ou ressources humaines, c'est au questionnement que ce livre fait la part belle.

Salarié-es, lisons, pour mieux penser, et ce livre ne pourra que nous y inciter. Rien que la première des nouvelles, *Pâle mâle* de Catherine Dufour, offre le début d'un vaccin contre toute contamination d'une macronite aïgue ! ●

Fred, SIPMCS

* Le très regretté Ayerdhal et toutes ses œuvres, aurait sûrement participé avec brio à ce recueil, comme il l'a fait pour un précédent aux éditions La Volte en octobre 2010, *Ceux qui nous veulent du bien*, sur le sujet notamment des nouvelles technologies et de la surveillance généralisée.

** Pour celles et ceux qui en douteraient encore, signalons la superbe réédition (nouvelle traduction, appareil critique passionnant et encart photo de qualité) de l'un des ouvrages d'anticipation sociale les plus forts jamais écrits, datant de 1908, par un auteur qui avait cette littérature au cœur : *Le Talon de fer*, de Jack London, éd. Libertalia.



Dijon, deuxième sédition

2ème Festival du livre et des cultures libres

19, 20 et 21 mai 2017

aux Tanneries 2,
37 rue des Ateliers, à Dijon



D Du 19 au 21 mai, le deuxième festival du livre et des cultures libres à Dijon

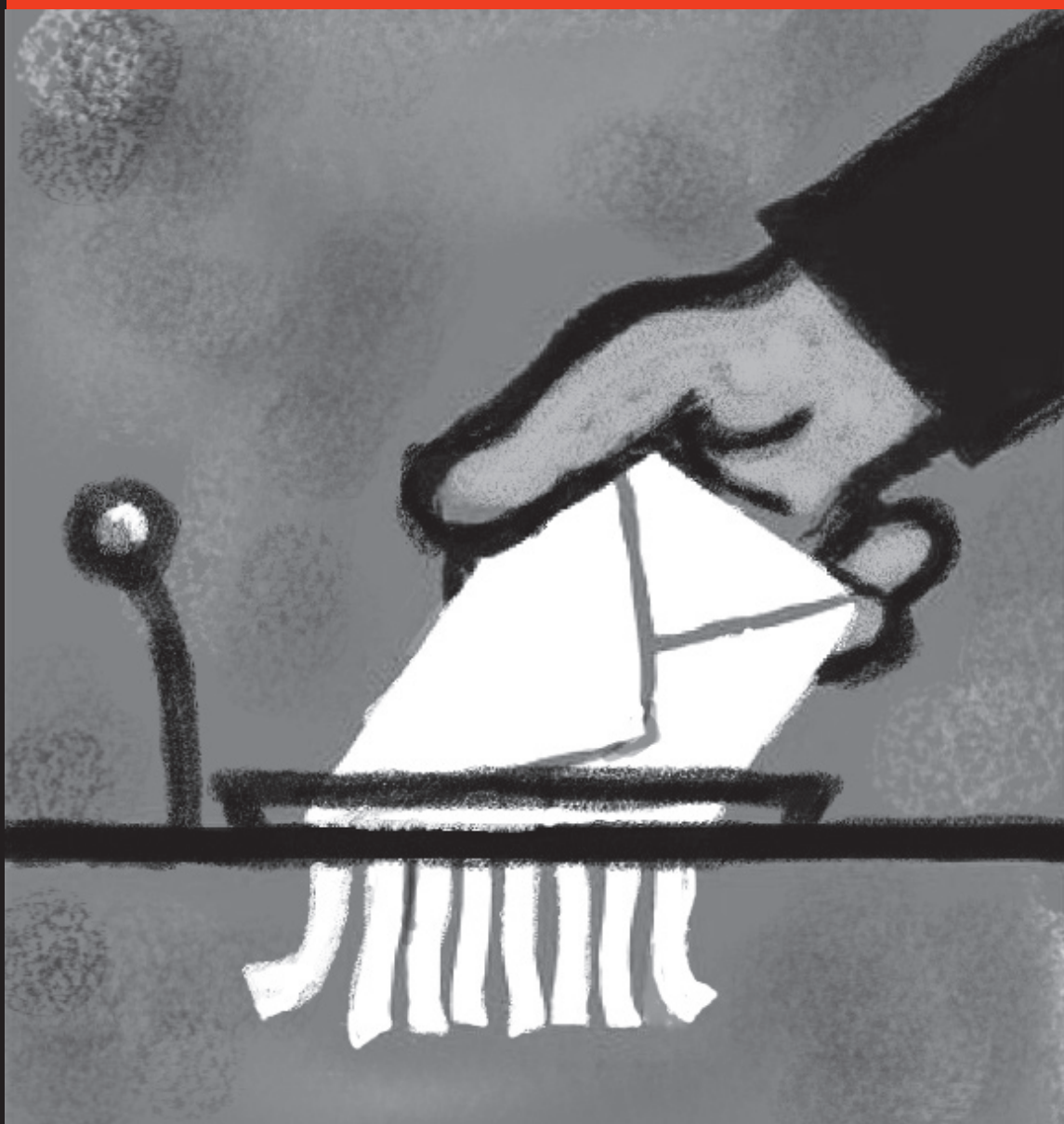
fera la part belle aux livres avec de nombreuses maisons d'éditions indépendantes et des présentations d'ouvrages. Les « cultures libres » seront également mises en avant parce que ce festival est pensé comme un espace éclectique de rencontres. Il y aura donc aussi des fanzines, des expos, des chansons, des films, du théâtre, de la sérigraphie, de la musique, des lectures, etc.

On causera informatique et sécurité, colonisation des savoirs, chansons révolutionnaires, prisonniers politiques mexicains, anarchie dans le monde, éducation alternative, féminisme, et de plein d'autres choses au gré des envies.

Il y aura bien sûr à manger, à boire et un espace pour que les enfants s'amuse aussi. ●

Valérie CNT 21

Le programme et plus d'infos là :
<https://festivaldulivre.tanneries.org/>



Gouvernements mistoufleurs

« **Y**a pas à tortiller : cette vaste blague de la souveraineté populaire est tombée rudement à pic pour nous faire perdre le nord. Sans elle, on serait arrivé à comprendre que le gouvernement est une mécanique dont tous les rouages fonctionnent dans le but de serrer la vis au populo ; puis, avec deux liards de réflexion, on aurait conclu que le meilleur usage qu'on puisse faire de cette affreuse machine, c'est de la foutre au rencard. On en serait venu à

conclure que pour avoir ses coudées franches, pour vivre sans emmerdements, faut se passer de gouvernement.

Tandis que, grâce à l'embistrouillage de la souveraineté populaire, on a eu un dada tout opposé : on a cherché – et des niguedouilles cherchent encore – à modifier la mécanique gouvernementale de façon à la rendre profitable au populo.

Comme d'autres se sont

attelés à la découverte du mouvement perpétuel ou de la quadrature du cercle, certains se sont mis à la recherche d'un bon gouvernement. Les malheureux ont du temps à perdre ! Il serait en effet plus facile de dégouter la boule carrée ou de faire sortir des crocodiles d'un œuf de canard que de mettre la main sur un gouvernement qui ne fasse pas de mistoufles au pauvre monde. »

*Emile Pouget,
« Le Muselage Universel »,
Père Peinard, 1896.*